

www.obernai.fr



NOËL À OBERNAI : DES MOMENTS FÉERIQUES

Calendrier 2012 des changements de collecte des ordures ménagères et des sacs de tri

Date normale des collectes	Fête	Collecte des ordures ménagères rattrapée le	Collecte des sacs de tri rattrapée le
Vendredi 6 avril	Vendredi Saint	Samedi 7 avril	/
Lundi 9 avril	Lundi de Pâques	Mardi 10 avril	Mardi 10 avril
Lundi 28 mai	Lundi de Pentecôte	Samedi 26 mai	Samedi 26 mai
Mercredi 15 août	Assomption	Samedi 18 août	Samedi 18 août
Mercredi 26 décembre	Saint Etienne	Jeudi 27 décembre	Jeudi 27 décembre

Trier le verre, c'est vert !



La collecte du verre est la première collecte séparative de déchets mise en place sur le territoire dès les années 1970. Ce tri historique est devenu, au fil des années, une habitude.

Sauf que l'habitude se perd ; ainsi la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile constate une baisse des volumes de verre récupérés dans les conteneurs :

698 tonnes en 2010 contre 704 tonnes en 2009 soit une baisse d'un kilo par habitant.

Ce verre se retrouve malheureusement trop souvent dans la poubelle classique. L'analyse de leur contenu a démontré que certaines d'entre elles renfermaient jusqu'à 20 % d'emballages en verre.

Trier le verre est un geste écologique. En effet, son recyclage permet de nombreuses économies d'énergie et la fabrication de nouvelles bouteilles.

Le recyclage des 698 tonnes de verre collectées sur le territoire en 2010 a permis une économie d'énergie équivalente à la consommation de 74 habitants pendant un an. Le recyclage de 698 tonnes de verre permet la fabrication de 1 988 242 bouteilles neuves soit une distance 596 km de bouteilles mises bout à bout. Le verre se recycle à l'infini, un emballage déposé dans le bon conteneur redeviendra toujours une bouteille.

Il faut rappeler que tous les emballages en verre se recyclent, bouteilles, évidemment, mais également tous les pots en verre (pots de confiture, de cornichons, les pots pour bébés et certains pots de yaourt).

Plus de renseignements au 03 88 95 53 52



L'Agenda 2012 relooké

Toujours très utile, l'Agenda 2012 vous permettra, comme chaque année, de trouver les coordonnées mises à jour de l'ensemble des services de la Ville, des établissements scolaires, des associations, des professionnels de santé, mais aussi les numéros d'urgence, les permanences et adresses utiles...

Pour cette édition 2012, la Ville d'Obernai vous propose un agenda doté d'une présentation plus pratique et plus

conviviale. Dans ce cadre, n'hésitez pas à nous faire part de vos impressions, afin de pouvoir répondre au mieux à vos attentes. L'Agenda sera bientôt distribué dans les boîtes aux lettres. Si à la mi-janvier, vous ne l'aviez pas reçu, vous pouvez venir en retirer un exemplaire à l'accueil de la Mairie ou de l'Office de Tourisme.

**Service Communication - Tél. 03 88 49 95 71
com@obernai.fr.**

Bulletin municipal de la Ville d'Obernai - BP 205
67213 Obernai CEDEX

Directeur de la publication: Bernard Fischer

Rédaction, conception et mise en page:
Maud Audinat - Tamina Hobeika - Service
Communication - Ville d'Obernai

Crédits photos: Ville d'Obernai - C. Hamm
- Madeos Images - Airdiasol/Laurent Rothan -
Pierre Straehli - Office de Tourisme - François
Péquignot - BGL Architecture - Brasseries
Kronembourg - Stéphanie Devaux - Anne
Lombardi - Vol'Ut - Espace Athic - Shutterstock:
Palto - Suerz - Tanor.

Impression: Gyss Imprimeur. Ce journal est
imprimé sur un papier blanchi sans chlore pour
respecter l'environnement.

Distribution: Ville d'Obernai
Pour toutes informations complémentaires,
problèmes de distribution ou passage d'une
information, vous pouvez contacter la Mairie
d'Obernai - Service Communication - BP 205

67213 Obernai Cedex.
Tél. 03 88 49 95 95
E-mail: com@obernai.fr
Internet: www.obernai.fr

Sortie du prochain numéro: Mars 2012

Sommaire

Infos générales

Page 2

Éditorial du Maire

Page 3

Extraits des délibérations du Conseil Municipal

Pages 4 et 5

Temps Forts

Fête d'Automne / Festivités de l'Avent

Pages 6 à 7

Les orientations Budgétaires 2012

- Fiscalité - les tendances 2012
- Continuer le désendettement de la ville
- Les perspectives de recettes
- Une gestion saine de la dette
- Les investissements 2012

Pages 8 à 10

Zoom sur...

- La restauration d'oeuvres d'art à l'Eglise Saints Pierre et Paul

Page 11

Travaux

- Extension du Parking des Remparts
- Travaux au cimetière
- Le Boulevard d'Europe
- La future Gendarmerie
- Le Parc des Roselières

Pages 12 et 13

Économie

- L'ADAR
- Le nouveau bâtiment administratif de Kronembourg

Page 14

Patrimoine

- Qui était l'Obernois Charles-Emile Freppel ?
- Le Coin des souvenirs

Page 15

Conseil Municipal des Enfants

- Les nouveaux élus
- Le mot des anciens

Pages 16 et 17

Transport

- Deux nouveaux arrêts de bus Pass'O
- Les abonnements Pass'O

Page 18

Le plan «dénéigement»

Page 19

Bloc notes

- Recensement de la population
- Les naissances
- S'inscrire sur les listes électorales
- Préparer la rentrée scolaire 2012
- La patinoire revient

Pages 20 et 21

Infos municipales / Tribune

Page 22

Les idées de sorties

- L'O Espace Aquatique
- La Budig
- Espace Athic

Page 23

Bonne Année 2012

Page 24



Chers Habitants d'Obernai

- **Objectif dépassé...** Il y un an, nous nous étions engagés à diminuer encore la dette de la Ville d'Obernai d'au moins 600 000 €. En fait, nous avons réussi à diminuer la dette en 2011 de 1 254 000 € sur le budget général. Ainsi, celle-ci est passée de 19,64 M€ au 31.12.2004, à 12,66 M€ au 31.12.2011, soit une baisse de 36 % en l'espace de 7 ans. J'ai impulsé cette volonté il y a quelques années et nous avons réussi cela grâce à l'engagement constant des membres du Conseil municipal. Se désendetter aujourd'hui, c'est garantir de bonnes perspectives d'investissement pour les enjeux futurs de notre belle Ville d'Obernai.

- **Lors du débat d'orientations budgétaires, nous avons proposé pour l'année 2012, de maintenir les taux des 4 taxes en vigueur, et ceci pour la 8^{ème} année consécutive.** Nous sommes très sensibles au pouvoir d'achat de nos concitoyens. Pour cela, nous continuerons à maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant nos partenariats avec les organismes para-municipaux (CCAS, Office de Tourisme, Espace Athic, Centre Arthur Rimbaud, Comité des Fêtes...) et avec toutes les associations dynamiques d'Obernai. Nous pourrions ainsi disposer d'un montant de 3,2 M€ pour les nouveaux investissements en 2012.

- **Après avoir réalisé la restructuration du Boulevard d'Europe, de la rue Marcel Klein, d'importants travaux dans l'école Pablo Picasso..., nous réaliserons en 2012 des travaux d'aménagement dans plusieurs quartiers de la ville.** La constante bonne gestion nous permet de continuer à investir pour le développement maîtrisé de notre ville. Le projet de la nouvelle crèche avance, le concours d'architectes est lancé pour la réhabilitation de la piscine plein air, des aménagements et un bloc de toilettes publiques sont prévus au Parking des Remparts...

- **Il fait bon vivre au Parc des Roselières. Tous les nouveaux habitants qui s'y sont installés, le confirment.** Nous avons ouvert à l'urbanisation les 2^{ème} et 3^{ème} tranches de cet éco-quartier, sur un périmètre de 5,48 hectares. Ainsi, de nouveaux logements performants, en matière énergétique, y seront construits dans les années à venir.

- **Je tiens à vous remercier très chaleureusement pour votre implication constante dans la vitalité d'Obernai et dans la dynamique de nos très nombreuses associations.** Merci à toutes celles et à tous ceux qui œuvrent avec générosité et abnégation dans les domaines hospitaliers, de la sécurité et de la solidarité.

Bonne et Heureuse Année 2012 !

Bernard FISCHER

Docteur en Pharmacie

Maire d'Obernai

Vice-Président du Conseil Général du Bas-Rhin

Séance du 26.09.2011

Extrait des délibérations

- Camping municipal « Le Vallon de l'Ehn » - procédure de classement selon les nouvelles normes et adoption du règlement intérieur. **Voté à l'unanimité.**
- Extension du camping municipal – constitution de la maîtrise foncière. **Voté à l'unanimité. Me Martial Feurer n'a pas participé aux débats, ni au vote – art. L 2541-17 du CGCT**
- Acquisition de terrains situés au lieu-dit « Immerschen » – constitution d'une réserve foncière. **Voté à l'unanimité. Me Martial Feurer n'a pas participé aux débats, ni au vote – art. L 2541-17 du CGCT**



- Constitution d'une servitude au profit d'Electricité de Strasbourg sur une parcelle communale située Chemin des Acacias avec un droit d'installation d'un poste de transformation. **Voté à l'unanimité. Me Martial Feurer n'a pas participé aux débats, ni au vote – art. L 2541-17 du CGCT.**
- Opération d'aménagement du Parc des Roselières – Commercialisation de la 1^{ère} tranche – Attribution d'un lot d'habitat individuel – Vente de gré à gré d'un lot vacant. **Voté à l'unanimité. Me Martial Feurer n'a pas participé aux débats, ni au vote – art. L 2541-17 du CGCT.**
- Urbanisation du Parc des Roselières – Engagement de la commercialisation des lots d'habitat collectif et groupé de la 2^{ème} et 3^{ème} tranches – Définition préalable des modalités générales de cession des lots et lancement du permis d'aménager. **Voté par 25 voix pour et 7 abstentions (MM. Boehringer, Heinrich, Mme Ohresser, MM. Hodé, Freyermuth, Mmes Hilsz et Soulé-Sandic). Me Martial Feurer n'a pas participé aux débats, ni au vote – art. L 2541-17 du CGCT).**
- Programme d'aménagement de l'extension de l'aire de stationnement du Parking des Remparts. **Voté à l'unanimité.**
- Classement et dénomination de la voie de desserte du périmètre d'extension du Parc d'Activités du Thal. **Voté par 26 voix pour et 7 abstentions (MM. Boehringer, Heinrich, Mme Ohresser, MM. Hodé, Freyermuth, Mmes Hilsz et Soulé-Sandic),**

- Construction des locaux de la Société ABLE SAS dans le Parc d'Activités du Thal – ouverture d'une avance remboursable sans intérêts à ALSABAIL dans le cadre d'une opération en crédit-bail immobilier. **Voté par 24 voix pour et 7 abstentions (MM. Boehringer, Heinrich, Mme Ohresser, MM. Hodé, Freyermuth, Mmes Hilsz et Soulé-Sandic). M. le Maire Bernard Fischer et Me Martial Feurer n'ont pas participé aux débats, ni au vote – art. L 2541-17 du CGCT.**
- Transport Public Urbain – Mise en oeuvre de titres intégrés zonaux à l'échelle régionale. **Voté à l'unanimité.**
- Subvention d'équipement au Club Equestre d'Obernai pour des travaux de réfection de la carrière. **Voté à l'unanimité.**
- Subvention d'équipement à la Communauté Israélite d'Obernai pour des travaux de mise aux normes de la synagogue. **Voté à l'unanimité.**
- Révision des droits et tarifs des services publics locaux :

- Droits de place des foires et marchés – Marché de Noël / Festivités de l'Avent. **Voté à l'unanimité.**
- Tarifs des concessions funéraires dans les cimetières d'Obernai. **Voté par 26 voix pour et 7 contre (MM. Boehringer, Heinrich, Mme Ohresser, MM. Hodé, Freyermuth, Mmes Hilsz et Soulé-Sandic).**

Fiscalité directe locale – décisions d'aménagement en matière de TH, CFE et TASCOM :

- Assujettissement à la taxe d'habitation des logements vacants depuis plus de 5 ans. **Voté à l'unanimité.**
- Institution d'un abattement spécial à la base pour le calcul de la taxe d'habitation en faveur des personnes handicapées ou invalides. **Voté à l'unanimité.**
- Fixation du montant d'une base servant à l'établissement de la cotisation minimum de la Cotisation Foncière des Entreprises. **Voté à l'unanimité.**
- Cotisation Foncière des Entreprises – exonération en faveur de certains établissements de spectacles, cinématographies et des librairies indépendantes de référence. **Voté à l'unanimité.**
- Vote d'un coefficient multiplicateur de modulation de la Taxe sur les Surfaces Commerciales. **Voté à l'unanimité.**
- Fixation de la part communale de la taxe d'aménagement sur le territoire de la Ville d'Obernai dans le cadre de la réforme de la fiscalité de l'urbanisme. **Voté à l'unanimité.**

Séance du 07.11.2011

Extrait des délibérations

- Modification du tableau de composition de l'assemblée suite à la démission de Monsieur Armand Widmann et l'installation de Madame Hanifé Kivrak dans ses fonctions de Conseillère Municipale. Le Conseil Municipal a pris acte.
- Suppression d'un poste d'Adjoint au Maire et modification de l'ordre du tableau de nomination. Voté à l'unanimité.
- Classement des voies de desserte de la 1^{ère} tranche du lotissement « Le Parc des Roselières » dans la voirie communale ouverte à la circulation routière. Voté à l'unanimité.
- Démolition de la piscine « Tournesol » - Autorisation visant au dépôt d'un permis de démolir. Voté à l'unanimité.
- Réaffectation des locaux du sous-sol de l'école élémentaire Freppel au stockage des archives municipales de la collectivité. Voté à l'unanimité.



- Renouvellement de la convention de mise à disposition de locaux situés dans l'immeuble « Centre Hermès » Avenue de Gail à la Croix Rouge Française – délégation locale d'Obernai. Voté à l'unanimité.
- Attribution d'une subvention d'équipement à l'Association SRO Athlétisme pour l'acquisition de matériel sportif. Voté à l'unanimité.
- Attribution d'une subvention exceptionnelle au Cercle d'Echecs d'Obernai pour l'organisation du 3^{ème} Open du Mont Sainte Odile. Voté à l'unanimité.

Séance du 19.12.2011

Extrait des délibérations

- Modalités de mise en œuvre du Compte Epargne Temps applicables aux agents de la Collectivité. Voté à l'unanimité.

- Renouvellement du Contrat Enfance Jeunesse avec la Caisse d'Allocations Familiales du Bas-Rhin pour la période 2011-2014. Voté à l'unanimité.
- Renouvellement du contrat de location avec l'Association « Le Square des Petits » pour la mise à disposition de locaux situés au square Saint Charles destinés à l'animation d'un lieu d'accueil parents/enfants. Voté à l'unanimité.
- Renouvellement du bail avec le Club Equestre de la Haute-Ehn pour la location des dépendances et des bâtiments situés au Parc de Hell. Voté à l'unanimité.
- Equipements tennistiques du Parc de Hell – novation des relations conventionnelles entre la Ville d'Obernai et le Tennis Club d'Obernai pour la mise à disposition des installations sportives et la location du club-house/restaurant. Voté à l'unanimité.



- Acquisition de terrains auprès de la SAFER Alsace au lieu-dit « Schlittgasse » compris dans l'emprise d'un emplacement réservé. Voté à l'unanimité.
- Transport Public Urbain – dénomination de deux nouveaux arrêts au Parc des Roselières. Voté à l'unanimité.
- Parc des Roselières – Commercialisation des lots d'habitat collectif et groupé des 2^{ème} et 3^{ème} tranches – sélection des candidats admis à déposer une offre de projet. Voté par 26 voix pour et 7 abstentions (MM. Boehringer, Heinrich, Mme Ohresser, MM. Hodé, Freyermuth, Mmes Hilsz et Soulé-Sandic).
- Audit du site Internet Ville d'Obernai/Office du Tourisme - octroi d'une subvention exceptionnelle à l'Office de Tourisme. Voté par 26 voix pour et 7 abstentions (MM. Boehringer, Heinrich, Mme Ohresser, MM. Hodé, Freyermuth, Mmes Hilsz et Soulé-Sandic).
- Décision modificative n° 3 du budget de l'exercice 2011. Voté par 26 voix pour et 7 contre (MM. Boehringer, Heinrich, Mme Ohresser, MM. Hodé, Freyermuth, Mmes Hilsz et Soulé-Sandic).
- Réactualisation du contrat de développement et d'aménagement du territoire du Pays de Sainte Odile avec le Conseil Général du Bas-Rhin pour la période 2008 à 2013. Voté à l'unanimité.
- Débat d'Orientation Budgétaire pour l'exercice 2012.



Remise des prix lors de la Fête des Sports et de la Famille



Le Centre Arthur Rimbaud a soufflé ses 20 bougies



Soirée d'accueil des nouveaux habitants



Cérémonies commémoratives de l'Armistice du 11 novembre 1918



Visite de l'usine Kronenbourg et du chantier en cours



Réunion de travail pour la construction du futur hôpital



Elections des représentants du Conseil Municipal des Enfants



Accueil en Mairie des élèves de 6^{ème} du collège Freppel



Les Orientations Budgétaires 2012 : *maîtrise constante des dépenses de fonctionnement, baisse de la dette, et dynamique de l'investissement*

Le Conseil Municipal, dans sa séance du 19 décembre 2011, a débattu des Orientations Budgétaires pour l'année 2012.

Les grands axes sont :

- maîtrise des dépenses de fonctionnement,
- baisse de la dette,
- maintien des taux des 4 taxes,
- dynamique de l'investissement.

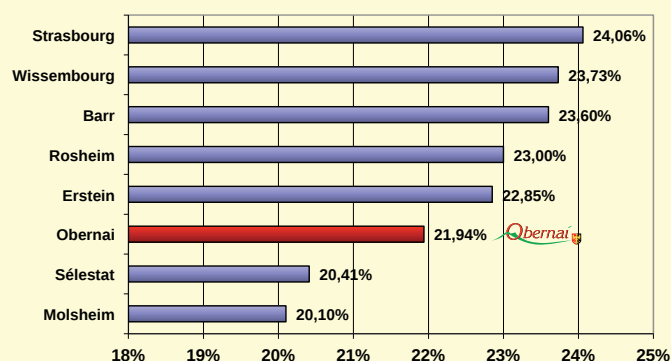
La Ville d'Obernai avait connu une augmentation de son endettement en 2004 pour financer le groupe scolaire du Parc et la restructuration du groupe scolaire Freppel. Depuis, nous avons désendetté, chaque année, la Ville d'Obernai et nous continuerons ce travail pour les années à venir.

Cette année, nous avons réalisé la restructuration

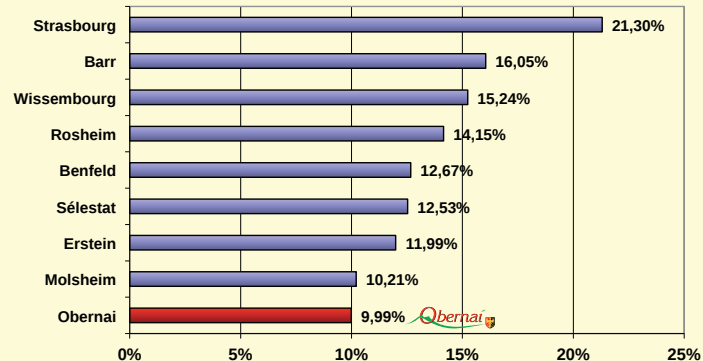
complète du 3^{ème} tronçon du Boulevard d'Europe, l'aménagement complet de la rue Marcel Klein, les travaux de viabilisation du 1^{er} lot du Parc des Roselières, d'importants travaux dans les écoles... Pour 2012, il est prévu de travailler activement au projet du nouveau bâtiment de la crèche halte-garderie, au projet de réhabilitation de la piscine plein air, à des aménagements au niveau du Parking des Remparts, à la requalification de l'emprise de l'ancien groupe scolaire La Capucinière... Nous réaliserons des travaux de sécurisation et d'aménagement dans différents quartiers de la Ville d'Obernai, y compris en termes d'éclairage public. **Nous maintiendrons, pour la 8^{ème} année consécutive, le taux des 4 taxes en vigueur.**

LA FISCALITÉ - COMPARATIF DES TAUX EN VIGUEUR (ÉCHANTILLON DE VILLES DU BAS-RHIN)

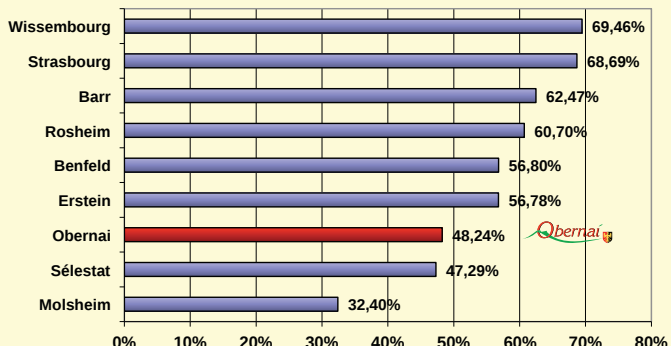
Taxe d'habitation 2011



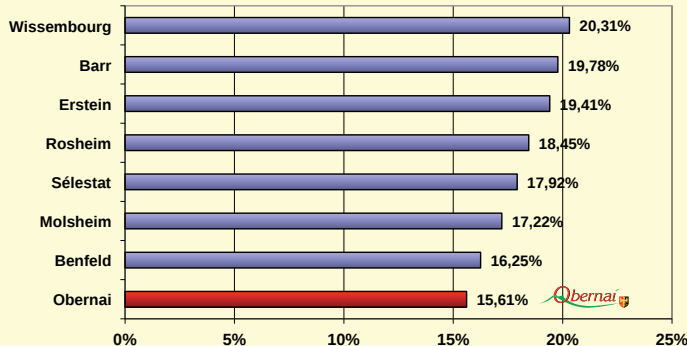
Taxe foncière sur bâti 2011



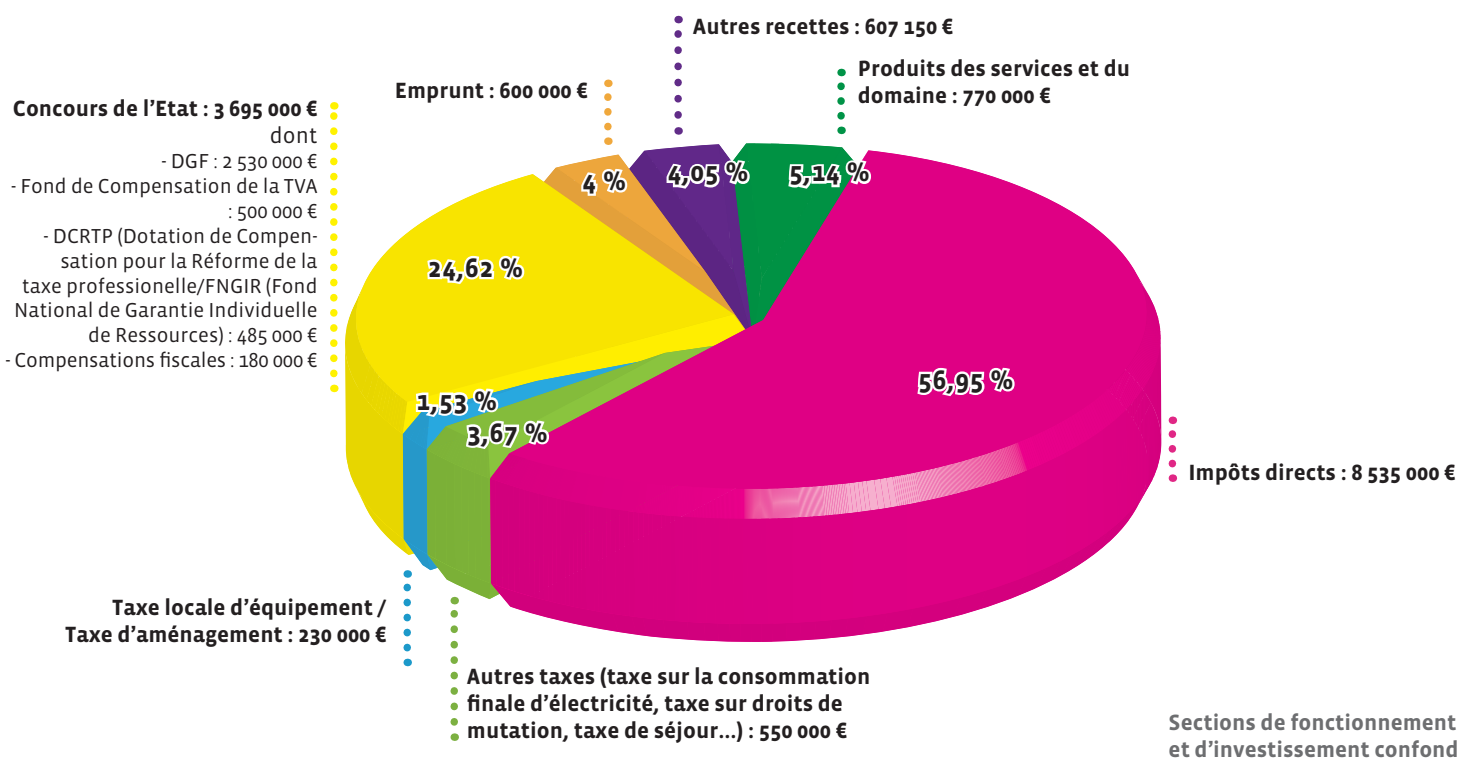
Taxe foncière sur non bâti 2011



Cotisation Foncière des Entreprises 2011



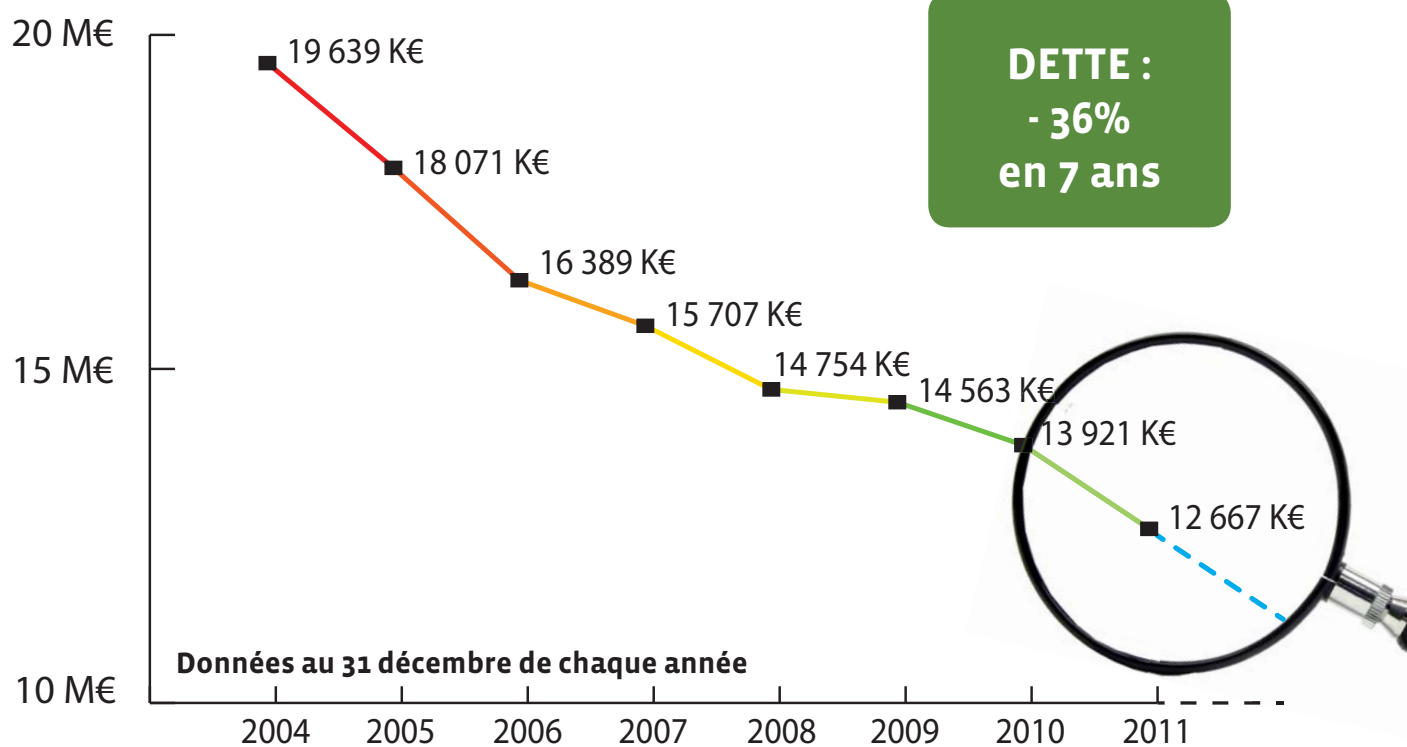
LES PERSPECTIVES DE RECETTES 2012 : 14 987 150 €



CONTINUER LE DÉSENDETTEMENT DE LA VILLE

A l'heure où les dettes des pays européens sont au centre de l'actualité, avec toutes les interrogations que cette situation difficile engendre, nous avons fait le choix à Obernai,

dès 2004, de diminuer chaque année la dette de la ville. Cet effort sera poursuivi dans les années à venir.



LES EMPRUNTS EN COURS

Les emprunts de la Ville d'Obernai (Budget Principal) - Montants en Euros

Année de Réalisation	Libellé	Prêteur	Durée en année	Type de taux F = fixe V = variable	Taux (%)	Capital initial	Encours au 31/12/2011	Intérêt année 2011	Amortissement année 2011	Annuité année 2011
1999	Maison des Associations et de la Musique	BFCM - Crédit Mutuel	12	F	3,96	1 524 490,17	0	3 817,74	155 868,21	159 685,95
2001	Emprunt Centre Arthur Rimbaud	Calyon	12	F	4,62	1 600 000	266 666,70	15 735,66	133 333,33	149 068,99
2004	Travaux d'investissement	BFCM-Crédit Mutuel	20	F	4,34	6 500 000	4 818 488,15	213 043,71	271 878,21	484 921,92
2004	Travaux d'investissement	Calyon	15	V (Euribor 12 M)	3,31	3 000 000	1 600 000	54 211,25	200 000	254 211,25
2005	Prêt de substitution	CE-Caisse d'Epargne	10	F	3,21	914 694,10	353 450,98	13 074,45	94 016,51	107 090,96
2007	Financement Aire d'Accueil des Gens du Voyage	CA-Crédit Agricole d'Alsace	15	V (TECO5)	4,49	700 000	555 769,18	25 575,38	38 463,38	64 038,76
2008	Travaux d'investissement	CE-Caisse d'Epargne	10	F	4,32	250 000	185 751,59	8 490,65	22 327,63	30 818,28
2008	Emprunts-investissements	CLF-Dexia Crédit Local	13	V (CMS30-1)	4,75	3 185 157,25	2 618 273,16	133 644,12	198 252,09	331 896,21
2009	Travaux d'investissement	CE-Caisse d'Epargne	15	F	3,70	900 000	818 462,18	30 956,13	47 226,87	78 183,00
2010	Travaux d'investissement	CA-Crédit Agricole d'Alsace	12	F	2,81	700 000	650 139,27	18 132,35	49 860,73	67 993,08
2011	Travaux d'investissement	BFCM-Crédit Mutuel	12	F	3,76	800 000	800 000	0	0	0
1995	Voirie - hôtel ville - remp. freppel	CLF-Dexia Crédit Local	15	V (LIBOR)	1,89	382 415,15	0	11,03	6 373,71	6 384,74
TOTAL						20 456 756,67	12 667 001,21	516 692,47	1 217 600,67	1 734 293,14

Dans le cadre d'une gestion rigoureuse des deniers publics, la Ville d'Obernai a procédé à un désendettement constant. La dette du budget principal a ainsi diminué de 36 %, passant de 19,6 millions d'euros en 2004 à 12,6 millions d'euros, fin 2011.

Près des 65% de l'encours de la dette font l'objet de prêts à taux fixe, taux allant de 2,81% à 4,62%.

Un seul emprunt reste contracté auprès de Dexia Crédit Local fin 2011. L'encours de cet emprunt est de 2 816 525 euros au 1^{er} janvier 2011 avec un taux

renégocié auprès de Dexia de 4,75%, dans le cadre d'une initiative volontariste et prudente de la Ville.

Le rapport final de la Chambre Régionale des Comptes du 7 octobre 2010 relatif à la gestion de la Ville d'Obernai stipule : **«la situation financière de la commune d'Obernai est bonne», «la capacité de désendettement était de 6,3 années au 31 décembre 2007 et de 3,9 années au 31 décembre 2008».**

QUELQUES-UNS DES INVESTISSEMENTS PRÉVUS POUR 2012



Aménagements au Parking des Remparts et création de toilettes publiques



Réhabilitation de la Piscine Plein Air - diagnostic et étude de faisabilité en cours



Création d'une nouvelle crèche municipale - concours d'architecture programmé en 2012

La restauration d'oeuvres d'art à l'église Saints Pierre et Paul

Suite à un dégât des eaux important, la Ville d'Obernai a sollicité l'aide d'un Restaurateur d'oeuvres d'art, et Spécialiste en Conservation Préventive, pour la restauration de deux peintures du chœur de l'église Saints Pierre et Paul d'Obernai, classées au titre des Monuments Historiques d'Alsace :

- «Le sacrifice de Gédéon»,
- «Le sacrifice d'Abraham».



En effet, les peintures sur toile, marouflées sur le mur, (marouflé = collé) avaient été détériorées suite à une entrée d'eau à la base de la première verrière du côté nord du chœur.

Pour «Le sacrifice de Gédéon», la mission du Restaurateur a consisté dans un premier temps en la dépose de la peinture, à l'aide d'une nacelle. Ensuite, la toile a été enroulée sur un tube de 30 cm de diamètre, le tout pesant alors plus de 40 kg avec des morceaux de mortier. En effet, au cours de la dépose, le mur s'est révélé être plus gravement altéré que prévu. Ainsi, une partie importante du mortier s'est détachée du mur et est restée accrochée à la toile du tableau, compliquant de ce fait le travail du Restaurateur. C'est en atelier que la suite s'est déroulée. Le dos de la toile a été nettoyé puis consolidé, grâce notamment à un doublage de renfort. Après toute une série de nettoyages et dégrassements de la toile, la partie peinte a elle-même été consolidée à l'aide de produits spécifiques. Au vu de l'état de l'oeuvre, de nombreuses retouches ont dû

être réalisées. Enfin, le tableau a été remis en place, marouflé sur le mur au moyen d'un adhésif et un vernis de protection final lui a été adjoint.



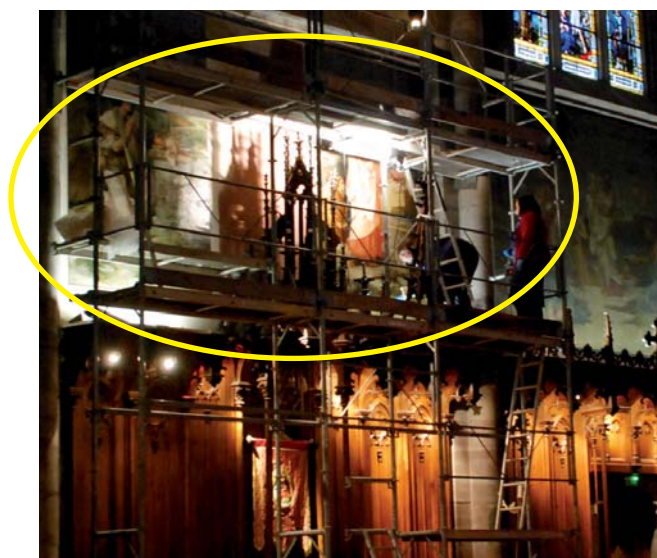
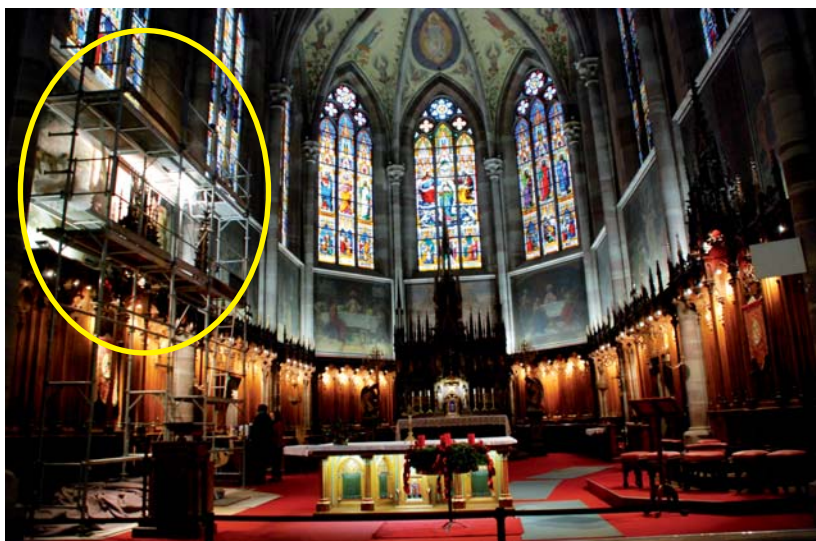
Pour «Le sacrifice d'Abraham», la restauration a pu être mise en oeuvre au sein même de l'église. Après fixage de la couche picturale, et vérification de l'adhérence de la toile sur le mur, le Restaurateur a pu procéder au nettoyage de la toile, à la consolidation de la couche picturale avant une série de retouches, et la pose du vernis en phase finale.

Entre les deux oeuvres se trouve une partie centrale décorative (peinte à même le mur), qui a également subi des retouches importantes suivies d'une pose de vernis.

220 heures de travail ont été nécessaires à la réalisation de l'ensemble de la mission pour un montant de 10 192 € H.T.



Tous les produits utilisés lors de la restauration des oeuvres sont appelés «produits réversibles en restauration». Cela signifie que ce qui est fait doit toujours pouvoir être défait.



Travaux - Aménagements

Extension du parking des Remparts

La création du parking des Remparts remonte aux années 1985. Une première zone d'extension stabilisée avait été réalisée (il y a plus de 10 ans) afin d'augmenter les capacités de stationnement, et accueillir dans les meilleures conditions les très nombreux camping-caristes et le chapiteau mis en place dans le cadre du Festival du Nouveau Cirque. Face aux besoins croissants de stationnement liés à l'attractivité touristique et économique de notre ville, et en considération de la saturation des espaces existants à certaines périodes de l'année, liée à l'organisation de certaines manifestations (Salon



BiObernai, Marché Provençal, Pisteurs d'Etoiles...), une nouvelle extension du périmètre du parking des Remparts vient d'être réalisée, avec la mise en œuvre d'une plateforme stabilisée. Le montant de ces travaux s'élève à 50 000 € H.T.

Travaux



Travaux au cimetière

Après une première tranche de travaux réalisée fin d'année 2010, la Ville d'Obernai a procédé à la réfection d'une seconde allée du cimetière. Un enrobé de couleur ocre, constitué d'un liant translucide, a été posé et l'allée a été délimitée avec une rangée de pavés. Enfin, un réseau d'assainissement a été installé afin de permettre la récupération des eaux pluviales. L'ensemble des travaux réalisés a coûté 30 000 € H.T. Des travaux complémentaires sont prévus pour l'année 2012.

Le Boulevard d'Europe

Les travaux d'aménagement du Boulevard d'Europe sont terminés. Désormais, l'éclairage public est fonctionnel. Afin de s'inscrire dans une démarche de développement durable et de réduire les coûts de fonctionnement (énergie, maintenance), la Ville d'Obernai a choisi d'équiper tous les luminaires de ballasts électroniques préprogrammés, permettant

un abaissement de puissance entre 23h et 5h du matin. Cela représente de 30% à 35% d'économie en moyenne par an, soit un gain annuel de 22,50 € par luminaire. D'autre part, les lampes installées ont une durée de vie plus importante et laissent une empreinte carbone beaucoup plus réduite qu'un système classique.

La future Gendarmerie

Les travaux de la Gendarmerie, réalisés par la SIBAR (société immobilière assurant la construction de logements et l'aménagement d'équipements publics), sont en voie d'achèvement. Actuellement, des travaux de finitions, tels que carrelage, peinture, pose des appareillages sanitaires... sont en cours.

Dès le mois de janvier, les aménagements extérieurs, dont la végétalisation des espaces verts, la finition des façades et des terrasses, pourront être entrepris. La mise à disposition locative à la Gendarmerie et l'emménagement de son personnel sont prévus pour le printemps 2012.



Parc des Roselières

Aménagement définitif de la voirie

L'aménagement des avenues, rues et allées, actuellement en cours, aboutira à forger l'image et la qualité de vie d'un véritable quartier de 1 200 habitants au terme de son développement et a fait l'objet à ce titre du plus grand soin.

Le concept du Parc des Roselières a prévu, dès son origine, d'inscrire le développement urbain au sein d'un parc, à l'échelle de l'ensemble de l'Est de la ville. Le parc public a été réalisé dès 2007-2008 sur une emprise de 2,6 hectares.

Les allées résidentielles s'inscrivent dans le prolongement naturel du parc, permettant ainsi de faire profiter à l'ensemble du quartier de ce cadre paysager fédérateur. Les allées résidentielles, traversées par les noues pluviales, s'accompagnent :

- d'arbustes coté Sud des voies avec des pommiers et des cerisiers à fleurs,

des érables, des cornouillers, etc,

- de baliveaux et de quelques arbres, côté Nord des voies, le long des noues : érables champêtres, bouleaux... Afin de créer un véritable petit bosquet, protégeant l'intimité des maisons individuelles. Le choix a été fait d'employer de jeunes sujets, moins coûteux à l'achat, mais qui présentent un double intérêt : faciliter la reprise en végétation et l'adaptation au climat et planter densément pour sélectionner les plus beaux, dans 3 à 5 ans. Cette méthode de pré-verdissement, employée également au Parc d'Activités du Thal, a donné dans beaucoup de cas déjà, des exemples très satisfaisants.
- la totalité des fosses de plantations est mulchée pour limiter l'apport en eau et plantée de couvre-sol (graminées, lierres) pour limiter la reprise des « mauvaises herbes ».

Les artères de circulation ont été accompagnées de beaux sujets d'alignement : des ormes de Sibérie sur l'avenue des Roselières, des érables sur la rue des érables et en 2013 des chênes sur la rue des Chênes... Afin de garantir le bon développement de ces arbres et éviter les risques courants de soulèvement de bordures au droit des arbres, il a été réalisé des fosses de plantations de taille importante : 6 à 9 m³ (contre 2 à 3 m³) avec un mélange terre-pierre.

La Ville d'Obernai a sélectionné, en octobre dernier, avec des entreprises d'espaces verts, la plupart des arbres aux Pays-Bas, dans une des pépinières les plus grandes d'Europe, et a profité de conditions exceptionnelles : des sujets de grande taille à des prix particulièrement compétitifs.

1^{ÈRE} TRANCHE - QUELQUES CHIFFRES :

- Coût du Parc public : 841 000 € H.T (revêtements, espaces verts, mobilier, passerelles), soit 11% du coût total des viabilités de la 1^{ÈRE} tranche.
- Coût des espaces verts sur la voirie de la 1^{ÈRE} tranche : 198 435 € H.T dont 189 084 € H.T. pour les plantations, soit 3% du coût total des viabilités de la 1^{ÈRE} tranche.
- Coût travaux viabilités 1^{ÈRE} tranche : 7 375 000 € H.T.
- Coût des revêtements définitifs de la 1^{ÈRE} tranche (hors rue des Chênes) : 1 481 600 € H.T.

Pour ces travaux, la consultation des marchés publics a permis de réaliser une économie de 40% sur l'estimation des travaux « espaces verts » et 9% sur l'estimation des travaux « voirie ».

- 3200 m² d'espaces verts, 100 arbres d'alignement, 20 000 pieds de plantes couvre-sol, 500 baliveaux, 50 arbres en cépées, 120 arbustes.



L'Association de Développement Agricole Rural (ADAR)

Les travaux de construction du bâtiment de la Chambre d'Agriculture, qui regroupera l'ADAR du Vignoble, la Fédération des Producteurs de Fruits du Bas-Rhin ainsi qu'un nouvel espace de vente pour le Verger expérimental d'Alsace (Verexal), avancent bien. Après l'achèvement du clos couvert, les entreprises ont commencé à poser le bardage bois extérieur, dessinant petit à petit le visage de ce bâtiment. Actuellement, la pose du carrelage et les travaux de peinture sont en cours au rez-de-chaussée ; à l'étage, le plâtrier réalise les finitions. Les travaux d'électricité, de chauffage et sanitaires sont, quant à eux, en voie d'achèvement. A partir du mois de janvier, après la pose de l'ossature des faux-plafonds, des travaux de finitions permettant l'installation des équipements sanitaires (ventilo-convecteurs, éviers, paillasse, diverses fournitures...) seront effectués. Enfin, si les conditions météorologiques le permettent, les enrobés du futur parking pourront être posés au début de l'année 2012. L'achèvement du chantier est prévu pour la mi-février, de manière à ce que le bâtiment puisse accueillir ses nouveaux occupants (environ 17 personnes) dès le printemps prochain.



Le nouveau bâtiment administratif des Brasseries Kronenbourg



Fin 2012, le personnel des services administratifs des Brasseries Kronenbourg s'installera dans un tout nouveau bâtiment au cœur même de la brasserie, entre les lignes de production de bière et les unités de conditionnement.

Ce bâtiment de 4500 m², en cours de construction, comptera trois niveaux et

un parking de 625 places pour les collaborateurs et visiteurs du site. En investissant plus de 10 millions d'euros dans le premier site de production brassicole d'Europe, et en confiant la construction du bâtiment à des entreprises alsaciennes, «Brasseries Kronenbourg» réaffirme son origine alsacienne et son ancrage régional depuis près de 350 ans.

Ce bâtiment privilégie à la fois qualité environnementale et confort pour les occupants. «Brasseries Kronenbourg» fait construire un bâtiment dont la consommation énergétique sera exceptionnellement basse, inférieure

à 50 KWh par an et par mètre carré, bien en-dessous des normes en vigueur. Ce nouveau bâtiment intégrera quelques innovations technologiques comme notamment la récupération de 90% des calories émises par les occupants, réduisant d'autant la consommation énergétique. En hiver, les murs restitueront la chaleur accumulée et en été de la fraîcheur.

Les travaux ont démarré en avril dernier avec la destruction d'une ancienne bâtisse et la construction d'un nouveau magasin de pièces détachées. Ils se poursuivent aujourd'hui par la réalisation des fondations et le début de la construction du bâtiment. A l'achèvement du gros œuvre, débiteront cet été, les travaux d'aménagement intérieur. La livraison du bâtiment est prévue pour octobre et l'emménagement d'ici la fin de l'année 2012.



Qui était l'Obernois Charles -Emile Freppel ?



Maison natale de Monseigneur Freppel, ruelle Saint-Roch

Fils d'un greffier de justice, Charles-Emile Freppel, est né à Obernai le 1^{er} juin 1827. Au fil des années il réalisera une prodigieuse carrière de prédicateur, de prélat théologien et d'homme politique.

Après des études au Collège d'Obernai, puis au Petit Séminaire St-Louis à Strasbourg, il rentre à 17 ans au Grand Séminaire. En 1844, il devient sous-diacre et professeur d'histoire au

Petit Séminaire St-Louis. En 1849, il est ordonné prêtre avec dispense d'âge de 18 mois. Après la publication de trois articles dans les Annales de philosophie chrétienne, Mgr Sibour, archevêque de Paris, l'appelle, en 1850, à succéder à Louis Bautain dans la chaire de philosophie au séminaire des Carmes. Charles-Emile Freppel passe alors sa licence de théologie et un an après, l'évêque lui confie la direction du collège St-Arbogast qui vient d'ouvrir ses portes, à Strasbourg. En 1852, de retour à Paris, il devient chapelain de Ste-Geneviève. Trois ans plus tard, après avoir passé son doctorat, Charles-Emile Freppel devient professeur suppléant d'éloquence sacrée à la Sorbonne. Titulaire en 1858, il y enseignera jusqu'en 1869.

Nommé chanoine honoraire de la cathédrale de Strasbourg en 1858, il le devient aussi en 1867 pour

celle de Paris. Il prêche les carêmes dans plusieurs paroisses de Paris, et en 1862 aux Tuileries où il est apprécié par l'Empereur. Nommé chevalier de la Légion d'honneur, en 1868, il participe au Concile de Vatican I, comme conseiller de l'évêque de Vannes et de celui de Strasbourg et devient en 1869, évêque d'Angers.

En 1871, il se présente sur la liste catholique dans le Bas-Rhin aux élections à l'Assemblée nationale, mais il n'obtient pas assez de voix. Il en ira de même à Paris. Il sera finalement élu en 1880, député de la 3^{ème} circonscription de Brest, où il sera réélu en 1881, 1885 et 1889.

Décédé en 1891, Mgr Freppel est enterré à la cathédrale d'Angers. Son cœur fut transporté en l'église Saints Pierre et Paul en 1921, selon son vœu : « que mon cœur repose à Obernai quand l'Alsace sera redevenue française ».

Monument érigé en 1924 à la mémoire de Monseigneur Freppel, suite à une souscription lancée en 1899 par le Volksfreund. Monseigneur Freppel est représenté tenant la lettre qu'il adressa en 1871 à l'Empereur Guillaume I^{er} pour protester contre l'annexion de l'Alsace à l'Allemagne. La statue du sculpteur angevin Léon Morice fut démontée par les nazis en 1940 et remontée en mars 1945.



Le coin des souvenirs...

1969 Le père Noël en visite à l'école maternelle



Conseil municipal des enfants

Félicitations aux nouveaux Conseillers Municipaux Enfants, élus le 3 novembre 2011, par leurs camarades des écoles du Parc, Freppel et Picasso.



**Tiffany
CHABERT**



**Jocelyn
KAPPS**



**Guillaume
CHABERT**



**Chloé
FIX**



**Maéva
VILLATTE**



**Luka
SANDIC**



**Thibaut
DUBOIS**



**Elisa
MARQUETTE**



**Evan
WITZ**



**Myra
DESON**



**Hüseyin
VARGÜN**



**Florian
FRITSCH**



**Louis
REMY**



**Cyril
SUTER**



**Maïlhy
CHHUN**



**Hélène
METZ**



**Grégory
BILDSTEIN**



**Arthur
DAZIN**

Après leurs élections, organisées démocratiquement en Mairie d'Obernai, comme les «grands», les élus ont vécu leur installation au Conseil Municipal des Enfants d'Obernai le samedi 17 décembre dans la salle du Conseil Municipal de la Ville. Une petite collation avec jus d'orange et maennele a permis à tout ce petit monde de faire connaissance et pour certains de se détendre.

Valérie GEIGER, Adjointe au Maire en charge des affaires scolaires et périscolaires a ouvert la première séance de travail, avant de donner la parole à chaque conseiller, pour se présenter et expliquer la raison de sa candidature à la fonction de Conseiller Municipal des Enfants. Deux commissions se partageront les projets portés par les 18 conseillers :

- la commission «environnement, solidarité et sécurité»,

- commission «Sport, Culture et Communication».

La cuvée 2011 semble dynamique et très volontaire ; les deux années à venir devraient leur permettre de s'aguerrir à la vie publique et de réaliser, à n'en pas douter, de beaux projets pour tous les jeunes Obernois !

Ce sont 129 élèves, répartis dans 8 classes d'Obernai, qui se sont rendus aux urnes le 3 novembre dernier, pour élire les membres du Conseil Municipal des Enfants.

Ecoles	Nombre de Classes de CM1	Nombre d'électeurs
Parc	2	29
Freppel	2	30
Picasso	4	70
Total	8	129

Le mot des «anciens» du Conseil municipal des enfants



**Steeve
BAPST**

Expression libre En octobre 2009, j'étais élue conseillère municipale avec d'autre camarade dans mon mandar c'est participer ce que j'ai aimé dans mon mandar c'est participer aux différentes inaugurations et de leur importance, comme la croix rouge, la piscine. Et toute les autres manifestation. Ça ma beaucoup plus de représenté ma ville avec le maire et sont équipes et mes camarades. Merci à Jacqueline Barthel de être occuper de nous ainsi que tu ceux qui elle nous a fait découvrir.

J'ai beaucoup aimé être membre du conseil municipal des enfants. Être membre du conseil municipal des enfants m'a donné envie d'améliorer la ville et d'aider les personnes en difficultés.

**Margot
SCHNEIDER**



**Hélène
STOEFLER**



**Célyla
LAMOISE**

- Ça a été un honneur et un plaisir pour moi, que d'avoir partagé pendant ces deux années, tous les moments important de l'histoire, tel que les différentes cérémonies, comme le 8 mai ou le 11 novembre mais aussi, l'inauguration du salon BiObernai'11, de nous avoir présenté la piscine l'o en avant première. Un grand merci pour tous ces moments passé à vos côtés, j'en garderai un très bon souvenir et une belle expérience.

J'ai bien aimé ces deux années particulièrement les inaugurations, la fête du sport et la gallette des rois min.



**Mathilde
PERRIN**

J'ai aimé la convivialité des réunions. J'ai apprécié la présence du maire à certaines de nos manifestations. Je trouve bien que les jeunes de la commune aient "la parole". J'aurais aimé assister à un vrai conseil municipal pour voir comment ça se passe et rencontrer des jeunes d'un autre conseil municipal jeune.

En tous cas merci à toutes les personnes qui se sont occupées de nous. C'était une belle expérience.



**Denis
BOILLET**



**Marion
DIETRICH**

J'ai bien aimé cette année de conseillère municipale, visite en groupe (piscine L'O, épicerie sociale), manque visite de la Gendarmerie et d'autre site j'aurais aimé plus de réunion. J'ai aussi apprécié les différentes inaugurations. Nous aurions dû plus nous manifester pour faire le journal.





Deux nouveaux arrêts de bus Pass'O

Dans le cadre de l'achèvement de l'urbanisation de la 1^{ère} tranche du Parc des Roselières et en perspective de la mise en service prochaine de la nouvelle Gendarmerie, la Ville souhaite étendre son réseau de transport public urbain Pass'O, afin de proposer aux Obernois un service optimal.

Cette desserte sera mise en oeuvre au cours du premier semestre 2012 et sera assurée, dans un premier temps, par le service de transport à la demande Pass'O⁺. Lors de sa séance du 19 décembre

dernier, le Conseil Municipal a voté la création de deux nouveaux arrêts :

- le premier sur l'Avenue de Roselières, à la hauteur du Parc, au droit du lotissement « La Décapole », nommé « Parc des Roselières » (1),
- le second sur l'Avenue des Roselières, à proximité de la nouvelle Gendarmerie, nommé « Gendarmerie » (2).



● Localisation des futurs arrêts de bus

Les abonnements Pass'O

En 2012, prenez la «Pass'O résolution» et optez pour l'abonnement annuel. Voyages illimités pendant 1 an sur l'ensemble des Réseaux Pass'O et Pass'O⁺. Par exemple, en prenant la carte le 17 février 2012, votre abonnement est valable jusqu'au 17 février 2013.

Plus d'infos au 0 800 500 552
(appel gratuit depuis un poste fixe)
www.passo.fr

Opération Wanted - Jeu-concours

- 1^{er} prix / 1 SMARTBOX : Madame Jacqueline ORGAWITZ**
2^{ème} prix / 1 PASS MENSUEL : Monsieur Jean-Jacques DELORY
3^{ème} prix / 1 TITRE 10 VOYAGES : Madame Eléonore DELORY

Bravo aux gagnants du jeu-concours organisé dans le cadre de l'opération Wanted, qui ont été récompensés suite au tirage au sort, qui s'est déroulé le lundi 17 octobre dernier.

Expositions à la Médiathèque



Stéphanie Devaux

Livres d'artiste : jardins et écriture par Stéphanie Devaux
du vendredi 20 janvier au vendredi 17 février 2012

Calligraphe venue de la librairie ancienne et dotée d'une passion pour le textile, Stéphanie Devaux explore l'écriture et les liens entre ces deux formes d'expression - écriture / couture, tissu / papier.

Guidée par des textes littéraires, par la résonance de certains mots, et parfois même par l'actualité, elle fait revivre des mémoires, établit des dialogues entre écritures et signes, matières, traces, matériaux oubliés, couture, lambeaux de tissus... et réalise des livres uniques textiles et calligraphiques.

L'esprit en marche : gardiens de terre : sculptures d'Anne Lombardi
du vendredi 2 mars au jeudi 4 avril 2012

«L'oeuvre d'Anne Lombardi est centrée sur l'Humain. Ses sculptures sont des «passants», ils nous parlent de voyage, de chemins qui se croisent, se suivent et se défont dans l'absolue solitude, toujours en quête du lieu sublime où s'entrelacent le vide, le corps et l'esprit».

Plus d'infos à la Médiathèque Municipale :
Cour Athic - Tél. 03 88 95 18 20
mediatheque@obernai.fr - www.obernai.fr



Anne Lombardi

Le plan déneigement : *des scénarii bien préparés !*

Chaque année, afin de garantir au maximum la sécurité de l'ensemble des usagers des voiries, un plan de viabilité hivernale est mis en œuvre, de novembre à mars. Il définit les actions à conduire par les agents du Pôle Logistique et Technique d'astreinte, en intégrant les principes de préservation des voiries et de respect de l'environnement. Il identifie les sites sensibles notamment en fonction de leur fréquentation et décline les actions prioritaires à mener. Dans le cadre de ce plan, une équipe d'une dizaine d'agents est en mesure d'être mobilisée, en dehors de leurs horaires de travail habituels, et d'intervenir 24h/24 et 7j/7.

Les zones prioritaires :

1 - Les bâtiments et sites :

Prioritaire en semaine : les écoles, la crèche, la mairie, le pôle culturel, les abords des maisons de retraites, la voirie desservant la CCPO, la trésorerie et Obernai habitat. **Priorité en semaine et le week-end :** les bâtiments et installations sportives, les arrêts Pass'O, les abords des lieux de cultes, l'accès au parking des remparts par la porte Swal/ place Neher.

2 - Les voiries en pente :

Rue de la Paix, rue de la Haute Corniche, les impasses de la rue des Bosquets, rue de la Montagne, rue de la Victoire, rue du Chanoine

Gyss, l'avenue des Consuls, rue de Berlin, rue Pierre Fontaine, rue du Foyer, rue des Eglantines, l'allée des Châtaigniers, rue des Pèlerins (côté sud), rue du Puits, rue du Cimetière, rue du général Gouraud (Vorstadt). Les rues sans dénivelé, les maisons forestières et pistes cyclables sont classées en priorité secondaire.

Les moyens humains et matériels :

Les équipes du PLT disposent de pelles à neige, saleuses de trottoir, de 3 véhicules plateaux, d'un camion 4x4 avec lame et saleuse 2 m³, d'un véhicule 4x4 avec lame et saleuse 1.5 m³, et d'un tracteur 4x4 avec lame et saleuse 1.5 m³.

Le déploiement humain (équipes embarquées ou piétonnes) et matériel est calibré en fonction des événements climatiques :

Alerte 1 : déneigement et (ou) salage avec un seul véhicule des grands axes et voiries en pentes, et des accès aux bâtiments communaux et scolaires.

Alerte 2 : déneigement et (ou) salage avec deux véhicules de l'ensemble des voiries communales, et des accès aux bâtiments communaux et scolaires.

En complément de ces interventions, des bacs à sel sont mis à disposition à proximité des sites sensibles (écoles, voies

en pente) et notamment rue des Acacias, inaccessible aux engins de déneigement.

L'épandage du sel

Dans un souci d'efficacité et de respect de l'environnement, l'épandage de sel de déneigement sera appliqué à la suite des épisodes neigeux et uniquement sur les voiries en pente définies précédemment avec une quantité de sel déterminée (maximum de 30 g/m²) ou lors de présence importante de verglas (suite à des brouillards givrants) sur l'ensemble des voiries à un dosage compris entre 20 et 30 g/m². Le raclage sera systématiquement effectué lors des épisodes neigeux.

En cas de restriction en fourniture de sel de déneigement, un mélange sable concassé 0/4 et sel pourra être utilisé en dehors des épisodes neigeux. En cas de rupture de sel de déneigement suite à une restriction de l'Etat, un dépôt de sable concassé 0/4 sera effectué en dehors des épisodes neigeux.

Pour plus d'infos
Contactez le Pôle Logistique et Technique au 03 88 95 57 55 ou
plt@obernai.fr

Ayez les bons réflexes !

Pensez à déneiger vos trottoirs (par raclage) afin d'éviter notamment les risques de chutes des piétons. Les propriétaires ou les locataires sont d'ailleurs tenus d'enlever ou de faire enlever la neige devant leur habitation. Et si vous circulez, anticipez vos déplacements, adoptez les équipements hivernaux comme les pneus neige et soyez prudents sur la route.



Vol'Ut

Dernier bébé de Vol'ut, « le Voyage dans la Lune » a été joué du nord au sud de l'Alsace et à chaque fois le décollage de la fusée a parfaitement fonctionné, propulsant le bon roi Vlan, son fils, l'inconsistant Caprice, et le savant Microscope sur la lune, astre où un certain Cosmos règne sur des sujets bizarres : ils n'ont aucune notion de l'amour !

Les femmes y sont classées en deux catégories : « futiles » ou « utiles ». On peut même les vendre, ou, pourquoi pas, les collectionner comme des boîtes de camembert. Pardon aux féministes et à toutes les autres : l'opérette a été composée en 1875, et l'intrigue les rétablira dans leur vrai génie avant le rideau final, lorsque la princesse Fantasia, adorable mijaurée, aura croqué la pomme pour enfin tomber dans les bras de Caprice. Tout cela après un ubuesque procès, à l'image des mœurs politiques dans cette dictature d'opérette. Toute ressemblance avec des situations plus récentes est évidemment complètement

voulue et assumée...

Erik de Mautort à la mise en scène (il campe aussi le roi Vlan), Gilles Toussaint, chef d'orchestre et de chœur, Robert Pascal pour d'arachnéens costumes, Serge Théodas pour de somptueux décors, ont conduit ce projet porté par une soixante de chanteurs, solistes ou choristes, danseuses, musiciens, acteurs, tous amateurs éclairés et efficaces. Une équipe technique efficace assure la fluidité d'un spectacle abouti, toujours tendu vers la meilleure qualité. On passera donc un excellent moment sur cette lune de carton, entre Jules Verne et Georges Méliès. Cette vidéo, filmée par RProd, a été enregistrée à la salle du Parc de Ribeauvillé.



**DVD 15 euros disponible à
l'Office de Tourisme d'Obernai
Renseignements au 03 88 08 20 75**

Recensement de la population

COMMUNES DE 10 000 HABITANTS OU PLUS



La France compte environ 900 communes de 10 000 habitants ou plus, soit environ 31 millions d'habitants.

QUAND ?

Chaque année, en **janvier et février**
En 2012, l'enquête se déroule du 19 janvier au 25 février

QUI ?

Toutes les communes sont concernées

COMMENT ?

Une enquête sur un échantillon de **8 % des logements** chaque année

COMBIEN ?

En 5 ans, tout le territoire est pris en compte et **40 % de la population** est enquêtée

Pour savoir si vous êtes recensé(e) cette année ou pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez Jacqueline BARTHEL, Coordinatrice communale pour le recensement à la Mairie d'Obernai au 03 88 49 98 42.



Naissances

Août 2011 : Jules BAUMGARTEN, Nathan ENGEL, Apolline HARTHONG, Grégory MARCHAL, Arthur SADAT, Raphaël SADAT, Aymeric GUILLET, Sinem ATA.

Septembre 2011 : Juliette ANDRÉ, Manon JOHASECKT, Adem HBILA, Abdel-Malik LAKMECHE, Nelia MOUCHABATAI, Ayleen HATTERER, Paul SCHNEIDER, Léo RIEGLER, Solène ZIMMERMANN, Maxime THOMANN JAILLIARD, Théodora FRINDEL IOVINE.

Octobre 2011 : Imane AKOUDAD, Louane B I H R Y, Tom AUD DER MAUER, Lina CARDINAUX, Clark SOMMER, Gaël DE SOUSA, Mete ERDOGAN, Lily DELACOUR WETZEL, Fabrice D'ANTONIO, Oscar EVA.

Novembre 2011 : Neil BENKHALIFA, Louna BAILLET, Erwan GRIMM, Léon JAFFUEL, Ceyda CANLI, Lina DEGERMANN, Mila KEIL, Enes CANKURT.



S'inscrire *sur les listes électorales*

La période d'inscription sur les listes électorales est ouverte **jusqu'au 31 décembre 2011 dernier délai**. Sont invités à s'inscrire sur les listes électorales, les administrés de nationalité française, majeurs ou atteignant leur majorité au 28 février 2011, jouissant de leurs droits civiques et étant domiciliés dans la commune. Ils se présenteront munis d'une pièce d'identité (Carte Nationale d'Identité ou passeport) ainsi que d'un justificatif de domicile à l'accueil de

la Mairie. Les jeunes Français âgés de 18 ans entre le 1^{er} mars 2010 et le 28 février 2011, inscrits d'office au titre de l'article L11-1 du Code Électoral, sont invités à vérifier leur inscription en Mairie. Les personnes ayant changé de domicile au sein même de la commune sont priées de le signaler en Mairie. Attention : la déclaration domiciliaire en Mairie n'entraîne pas l'inscription automatique sur les listes électorales.

A NOTER : A partir de 2012, le bureau de vote n°6 sera implanté au Centre Périscolaire Europe, 7, rue du Maréchal Juin.

Prochaines élections : les dimanches 22 avril et 6 mai 2012 pour les élections présidentielles et les dimanches 10 et 17 juin 2012 pour les élections législatives

Préparer la rentrée scolaire 2012

Les inscriptions dans les écoles maternelles et élémentaires d'Obernai se dérouleront du 1^{er} au 29 février 2012 à l'accueil de la Mairie.

Les parents se présenteront munis :

- du livret de famille ou de tout autre document attestant la filiation de l'enfant,
- d'un justificatif de domicile de moins de trois mois,
- du carnet de santé de l'enfant,
- pour l'inscription en école maternelle, d'un certificat médical attestant de l'aptitude de l'enfant

à fréquenter l'école,

- du certificat de radiation pour les enfants scolarisés dans une autre commune ou dans une autre école,
- en cas de séparation ou de divorce, la copie ou l'extrait de jugement stipulant les modalités de garde de l'enfant.

La fiche d'inscription est disponible à l'accueil de la Mairie et sur le site de la ville (www.obernai.fr).

Une information relative à l'enseignement bilingue français/allemand est à la disposition des parents intéressés. Un formulaire

spécifique est prévu pour l'inscription en section bilingue.

Attention : Pour les enfants qui fréquentent actuellement les écoles maternelles et qui sont admis au cours préparatoire, il faudra procéder à une nouvelle inscription pour l'admission à l'école élémentaire.



Plus grande et plus écologique, la patinoire revient au centre-ville

En 2012, la patinoire refait son apparition sur la place du Marché à Obernai, du 13 janvier au 11 mars 2012. La nouveauté cette année, en dehors de ses dimensions plus confortables, vient de ses caractéristiques techniques. En effet, celle qui sera installée cette année est dite «synthétique». En clair, elle sera beaucoup plus écologique grâce à l'absence

de glace. Néanmoins, avec ce procédé, l'effet «glace» est garanti ! Il n'y aura donc aucune consommation électrique, pas de surfaçage à effectuer, moins de risque en cas de chute (en raison de sa structure en aluminium), et pas de nécessité de gardiennage. L'APERO (Association pour la Promotion Economique de la Région d'Obernai), à l'initiative de cet événement, en partenariat avec la Ville d'Obernai, organisera de nombreuses animations tout au long de cette période.



Ouverture les mercredis, samedis et dimanches de 11h à 19h + congés scolaires - les autres jours de 14h à 19h
3 €/heure - 5 € illimité - 2,50 € pour les enfants



Nous soutenons nos organismes para-municipaux...

La Ville d'Obernai porte des partenariats très importants avec les organismes para-municipaux. Les budgets de fonctionnement de ces organismes sont assurés, chaque année, à plus de 50 % par la Ville d'Obernai, ce qui représente un montant global de 1 560 000 €.

Le CCAS gère la crèche et la halte-garderie, le Foyer Hohenbourg, le relais AMAT et le service de portage des repas à domicile. L'Office de Tourisme *** développe la stratégie touristique de la Ville d'Obernai, assure l'accueil des très nombreux touristes et organise plusieurs manifestations. L'Espace Athic, notre relais culturel, assure la programmation des spectacles vivants, la diffusion cinématographique et l'organisation du Festival Pisteurs d'Etoiles. Le Centre Arthur Rimbaud est très actif pour soutenir tous les jeunes et les nombreuses familles adhérentes de cette structure. Le Comité des Fêtes, composé uniquement de personnes bénévoles, organise chaque année, avec le soutien du Pôle logistique et technique, les Estivales d'Obernai et la Fête d'Automne.

Toutes ces manifestations concourent à la vitalité et à la dynamique d'Obernai...

Merci à tous et très bonne année 2012.



Pour disposer de plus d'informations, rejoignez-nous sur www.pourobernai.fr ou www.bernardfischer.fr.

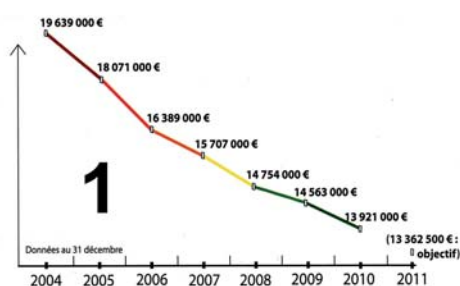
Bernard Fischer, Catherine Edel-Laurent, Paul Roth, Isabelle Obrecht, Anne Lunati, Jacques Salsac, Anita Voltz, André Schalck, Valérie Geiger, Martial Feurer, Marie-Claude Schmitt, Christian Weiler, Claudette Graff, Marc Ringelstein, Monique Fischer, Pierre Suhr, Anabella Fausser, Benoît Eck, Christiane Scheer, Philippe Schneider, Elisabeth Dehon, François Debeuckelaere, Marie Songy, Kadir Güzlé, Dominique Bergeret, Hanifé Kivrak.

Conformément à l'article L. 2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales : "Dans les communes de 3 500 habitants et plus, lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale"



Où en est le désendettement de notre commune ?

A regarder le graphique de notre dette publié par la majorité dans le journal municipal de septembre 2011 (graphique 1), le capital à rembourser diminue si vite que, dans quelques mois, notre ville aura tout payé !



Une telle présentation est évidemment tendancieuse puisqu'elle vise à tromper le lecteur. Le vrai graphique est le numéro 2.

Vous constaterez que le capital restant dû au 31.12.2011 est loin d'être nul !

Mais quelques questions se posent :

- qui a bien pu emprunter ainsi à tour de bras il y a quelques années ?
- qui a souscrit des emprunts plus ou moins toxiques ?
- qui a souscrit l'un ou l'autre emprunt indexé sur le cours du franc suisse ?

Réponse : celui qui se pare, toujours dans le même journal municipal, d'une « gestion extrêmement vertueuse » !

Enfin, il n'est pas trop difficile de diminuer les emprunts de la ville car, simultanément, ce sont les emprunts de la communauté de communes du Pays de Sainte-Odile qui augmentent, suite aux transferts de compétences. Mais là, notre gestionnaire extrêmement vertueux (notre maire n'est-il pas également président de la communauté de communes ?) ne s'en vante pas ! Aura-t-il le courage de publier un graphique pour montrer l'évolution des emprunts de la communauté de communes ?

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter notre site mieuxvivreobernai.com.

Bruno Freyermuth - Barbara Hilsz - Jean-Yves Hodé - Christiane Ohresser - René Boehringer - Catherine Soulé-Sandic - Hugues Heinrich

L'O, source de bien-être

Vous rêvez de douceur ? Vous avez besoin de vous ressourcer ?

L'O vous accueille dans son espace bien-être, pour profiter pleinement des saunas, hammams, tépidarium, et bassins zen. Vous pourrez déguster un thé dans nos espaces de relaxation, ou profiter des nouveaux soins proposés ! Dans cet espace consacré à la détente, une douce effluve de parfum vous emmène vers une cabine, des accessoires ancestraux vous plongent dans l'histoire d'un pays, des mains vous massent et vous transportent dans un ailleurs à des milliers de kilomètres de votre quotidien.

Profitez des bienfaits des soins du visage, combinant une approche clinique, un soin esthétique, des produits voulus purs et concentrés, et des techniques de soins originales et rigoureuses.

Enfin, la salle de fitness, équipée d'appareils de pointes dédiés à la musculation et au cardio-training, vous ouvre ses portes pour des moments plus toniques.

Pour partager ces moments avec vos proches, pensez aux chèques cadeaux de L'O.

Informations, tarifs et horaires : Tél. 03 88 50 32 78, contact@lo-obernai.fr - www.lo-obernai.fr

Cabine de Massage

Bassin à remous - © Madeos images - madeos-images.com

Espace Hammam

La Budig : 28 janvier 2012



Invitée par le Comité des fêtes, la «Budig» se produira samedi 28 janvier 2012 à 20h30, à la Salle des Fêtes d'Obernai.

Yves Grandier et sa troupe présenteront leur 17^{ème} revue « Des maux...

Oh Weh ! Un kenn Wort ! ». Un vrai spectacle de cabaret bilingue pour francophones avertis et dialectophones confirmés.

10 € la place - Réservations à l'Office du Tourisme d'Obernai Tél. 03 88 95 64 13



**Pensez à l'abonnement «MARS ATHIC»,
55 € les 4 spectacles sous chapiteau chauffé !**



Mercredi 21 mars
Ten Drum - Charme de Taïwan



Mardi 27 mars
Ballet de l'Opéra national du Rhin
Songe... d'une nuit d'été



Mardi 24 avril
Big Bog Obernai Geispolsheim



Samedi 31 mars
Yves Lecoq - Impolitic show

OBERNAI

Entreprendre tous ensemble !

Les Elus de la Ville d'Obernai
vous souhaitent une

Bonne Année

